

Image not found or type unknown



Titre de séjour démarche à suivre

Par **Bienfort**, le **11/11/2015** à **22:06**

Bonjour, je suis sans papier, je suis en France depuis décembre 2006, j'ai pas d'enfant en France, pourrais-je avoir demandé un titre à la préfecture tout en reliant les attaches de ma sœur et de mon frère les deux de nationalité française ? J'ai mes impôts à jours